

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## de la ludothèque « **Jeux & Compagnie** »



### 1 - Horaires d'ouverture

La ludothèque est ouverte au public hors des vacances scolaires. Elle accueille **des enfants de 2 à 10 ans accompagnés d'un adulte**

Elle est ouverte            **les semaines paires** : le samedi de 10h à 11h30

**les semaines impaires** : le jeudi de 17h à 18h15

Elle est ouverte **ponctuellement pendant les vacances scolaires** (quelques mercredis matins de 10h à 11h30) et propose une tarification particulière pour les non-adhérents (forfait à la séance).

### 2 - Fonctionnement

#### Modalité d'inscription :

→ **Chaque famille** remplit une fiche d'inscription et paye **une adhésion annuelle de 23 €**, qui donne le droit de jouer sur place.

→ Lors de l'inscription, les parents, en signant la fiche d'adhérent, attestent avoir pris connaissance du présent règlement et autorisent l'association à prendre des photographies pouvant être utilisées par la presse et pour les documents de communication de la ludothèque.

→ Tout jeu détérioré sera facturé au prix d'achat de celui-ci.

#### Jeu sur place :

→ Les enfants (de 2 à 10 ans) doivent être accompagnés d'un adulte sur le temps passé à la ludothèque.

→ Chaque personne doit prendre soin des jeux et jouets mis à leur disposition ainsi que de la salle et du mobilier.

### Condition de prêt :

→ La durée d'emprunt d'un jeu est de 15 jours.

→ Pour l'emprunt, **un forfait annuel** est proposé en fonction du nombre de jeux que l'on souhaite prendre à chaque fois :

pour 1 jeu emprunté : 10 €

pour 2 jeux empruntés : 20 €

pour 3 jeux empruntés : 30 €

(nombre maximum de jeux autorisés à chaque emprunt)

→ Les jeux seront vérifiés avant chaque emprunt et à chaque retour en présence de l'emprunteur. En cas de perte ou de détérioration des jeux ou jouets, l'association se réserve le droit de demander le remboursement du jeu ou jouet (à l'état neuf) sous peine de se voir exclure du prêt.

### **3- Tarifications particulières**

→ Forfaits à la séance : 3 € par personne ou 7 € pour une famille.

→ Location des jeux surdimensionnés : une adhésion et 10 € le 1<sup>er</sup> jeu puis les autres à 5 €. Un chèque de caution de 150 € sera demandé.

Nous déclinons toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir lors de l'utilisation des jeux dans la ludothèque ou à domicile.

Association « Jeux & Compagnie », 48 rue du Port, 35260 CANCALE. 06 63 03 72 39

[jeuxetcompagnie.cancale@laposte.net](mailto:jeuxetcompagnie.cancale@laposte.net)

[ludothequejeuxetcompagnie.kazeo.com](http://ludothequejeuxetcompagnie.kazeo.com)

Voté en Assemblée Générale le 1<sup>er</sup> juillet 2015.